

CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MARDI 25 NOVEMBRE 2025

Salle Henri Bricaud - Visioconférence Zoom

Direction et animation : Pr Pierre Dubus, directeur du collège des sciences de la santé.

Présents : Pr Jean-Luc Pellegrin, Pr Pierre Merville, Pr Ahmadou Alioum, Pr Isabelle Berque-Bestel, Pr Edith Chevret, Pr Corinne Arpin, Pr Emmanuel Richard, Dr Audrey Aussel, Dr Jean-Benoît Corcuff, Dr Mireille Canal-Raffin, Dr Noémie Duclos, Dr Matthieu Sibé, Dr Olivia Kérouédan, M. Philippe Nauche, Mme Muriel Szarzynski, Mme Séverine Barandon, M. Maxime Fayard, Mme Célia Codognotto, M. Mattéo De Lestapis,

Excusés : M. Benoît Elleboode, Pr Nicolas Sevenet, Pr Jean-Christophe Fricain, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Pr Frédéric Bauduer, Pr Patrick Dehail, Dr Alexandra Gaubert, Dr Isabelle Passagne, Mme Corinne Bagnaud, Mme Romane Martin, Mme Suzanne Neillo.

Participant.es es qualité et secrétariat de séance : Mme Véronique Chassaing, Mme Estelle Narran-Méallarès.

FORMATIONS

- **Capacités d'accueil en MMOP**

Le Professeur Dubus présente le document récapitulatif des capacités d'accueil en MMOP à l'issue de l'année de PASS et LAS 2025/2026, sur lequel les conseillers devront se positionner.

Il indique également qu'un échange est prochainement programmé avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS NA) au sujet de la prospective pluriannuelle d'entrée dans les études de santé.

Pour rappel, il est demandé aux conseillers de se positionner sur les chiffres ci-après :

- Pour la médecine, il est proposé de passer de 420 à 425 places de manière à réintroduire des candidatures d'étudiants étrangers sans affecter le contingent d'étudiants locaux qui seraient admis. Pour rappel, il avait été décidé

- Pour la pharmacie, il souhaité d'augmenter les capacités d'accueil de 5 places, de manière à pouvoir également ouvrir les candidatures aux internationaux.
- Pour l'odontologie, l'augmentation sera de 2 postes internationaux.
- Pour la maïeutique, 1 poste pour une candidature internationale sera ouvert.
- Pour l'outre-mer, les capacités d'accueil restent inchangées.
- Les passerelles pour Pacifique Sud resteront inchangées pour la médecine (2 places), la pharmacie (2 places), la maïeutique (1 place) et l'odontologie (1 place).

Le professeur Dubus rappelle que l'Etat incite les composantes santé à former plus d'étudiants mais sans toutefois déployer davantage de moyens d'accompagnement. Sachant que l'université se trouve dans une situation complexe sur le plan budgétaire, il semble compliqué de s'engager à augmenter les effectifs de manière significative tout en conservant un service de qualité. D'autre part, il est important de conserver en mémoire le fait que Bordeaux a augmenté les capacités d'accueil durant ces 5 dernières années au-delà des moyennes souhaitées par l'Etat.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux capacités d'accueil ainsi présentées.

Le Professeur Dubus indique par ailleurs que le projet de réforme prévu pour la rentrée 2026 n'a pas abouti. Une réforme est actuellement en étude à échéance 2027. Il semble que la réflexion s'oriente vers un modèle de Licence Accès Santé (LAS).

Le Professeur Pellegrin souligne qu'il serait judicieux que les associations étudiantes se fassent entendre au cours du processus d'élaboration de cette réforme. Elles pourraient avoir du poids face aux orientations et décisions du Ministère.

- **Modalités d'accès en Kinésithérapie 2025/2026 ; modalités de classement**

Le Professeur Dubus rappelle que lors du précédent conseil de collège, les modalités d'accès en MMOP avaient été approuvées. Il restait à préciser celles de Kinésithérapie.

Comme évoqué lors du précédent conseil de collège, chaque composante partenaire va devoir délibérer et transmettre une note et un rang de classement pour chaque étudiant, sur la base des résultats obtenus lors du semestre impair de l'année. Cette note, associée aux scores des UEs santé de chaque filière permettra d'effectuer un interclassement.

La formation kinésithérapie procèdera au classement dans la filière de la même manière. Les étudiants seront par contre tous auditionnés, contrairement aux filières MMOP.

Les jurys MMOP et K resteront distincts, conformément à la réglementation.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux modalités d'accès en Kinésithérapie ainsi présentées.

- **Calendriers de candidatures en MMOP et en Kinésithérapie 2025/2026**

Le Professeur Dubus présente le calendrier des candidatures en rappelant qu'il est très contraint.

Il est par ailleurs prévu que le 4 juin à midi, les composantes partenaires du collège soient en mesure de transmettre la liste des étudiants ayant validé leur année, sans toutefois pouvoir faire de même pour les résultats obtenus à l'année.

L'étudiant élu Maxime Fayard s'étonne qu'il ne soit pas possible d'obtenir les notes de l'année.

Monsieur Sibé s'étonne également que le collège n'ait pas davantage de soutien du niveau central sur ce point.

Sur le sujet de la présence en amphi de garnison pour la confirmation de la prise de poste dans les filières, il est précisé que les étudiants qui ne peuvent se rendre disponibles peuvent se faire représenter.

Ce point étant présenté pour information, il ne nécessite pas de vote.

- **Mesures transitoires DFASMa1**

Madame Barandon explique les mesures mises en place (qui ne devraient finalement concerner que très peu d'étudiants) : les étudiants de DFASMa1 (4e année) en situation de redoublement pour l'année universitaire 2025/2026 pourront conserver le bénéfice des UE théoriques totalement validées, à condition que le contenu de celles-ci n'ait pas été modifié dans le cadre de la mise en place de la réforme. La décision sera prise au cas par cas après étude et validation par le conseil technique. Les UE cliniques ne seront pas conservées.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux mesures transitoires ainsi présentées.

- **Parcours M2 Innovation en Santé : restructuration de l'axe oncologie**

Le Professeur Dubus commente la maquette de l'axe oncologie du M2, qui comprendra désormais 4 sous-parcours.

Cette restructuration se concrétise par la création de 3 nouvelles UE, permettant de répondre à un besoin de formation en oncologie moléculaire.

Elle a été approuvée par le conseil d'UFR des sciences médicales.

Les conseillers n'ont pas à voter ce document, il est présenté pour information. Un dossier complet comportant également les MCCC sera prochainement soumis au vote.

- **Modification des intitulés des Licences Professionnelles (LP) de l'Institut du Thermalisme**

Le Professeur Dubus précise que ces modifications sont apportées pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation de l'Institut.

En effet, les intitulés des parcours n'étaient pas suffisamment explicites et ne faisaient pas écho au métier auquel elles renvoyaient, qu'il s'agisse des étudiants ou des professionnels.

Le contenu des enseignements n'a pas été modifié, les mentions de licence restent également inchangées :

- Pour la mention *Métiers de la Santé –Technologies*, le parcours « Gestion du risque sanitaire des eaux » devient « Technicien sanitaire des réseaux d'eaux » ;
- Pour la mention *Métiers de la Santé –Management des Etablissements d'Hydrothérapie*, le parcours « Thermalisme, thalassothérapie, spa » devient « Manager en Balnéothérapie » ;
- Pour la mention *Métiers de la Santé –Nutrition Alimentation*, le parcours « Prévention et comportement en santé » devient « Chargé(e) de projet en santé, prévention, nutrition ».

Il est par ailleurs prévu de créer pour la rentrée 2027 une licence professionnelle en 3 ans, permettant un affichage sur Parcoursup, améliorant ainsi sa visibilité auprès des lycéens. Le projet sera présenté prochainement aux conseillers.

• Créations de formations courtes

Madame Duclos présente le projet de formation concernant l'« Approche multicontextuelle "Optimizing Functional Cognition and Executive Function : Assessment and Strategy Based Intervention - Fundamentals of the Multicontext Approach" ».

Cette formation courte s'organise sur 3 jours et est destinée aux ergothérapeutes uniquement. Cette formation courte est largement attendue au niveau national, elle sera dispensée en anglais par une conférencière américaine (avec supports traduits). Le coût sera de 550€ par étudiant pour les 3 jours (ou possibilité de découper jour par jour).

Le Professeur Dubus présente à son tour la formation courte relative à la « Représentations du corps et Cognition Incarnée en Sciences de la Réadaptation : compréhension, évaluation et réorganisation à travers les médiations corporelles ».

Elle s'adresse en particulier aux psychomotriciens mais est également ouverte aux kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmiers, Infirmiers en Pratique Avancée (IPA), médecins spécialisés en rhumatologie, en médecine physique et de réadaptation, et en médecine générale. Elle s'organise sur 13h dispensées en septembre 2026, pour un coût de 490 € par étudiant.

La dernière formation courte présentée concerne les « Techniques et gestes d'urgence en salle de naissance », et est rattachée à l'UFR des sciences médicales, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Hospitalier de Mont de Marsan. Elle s'organise sur une journée et le tarif, pris en charge par l'établissement et non par le stagiaire, sera de 5000 € (pour 8 stagiaires).

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux créations de formations courtes ainsi présentées.

• Calendrier de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) 2026

Le Professeur Dubus présente le calendrier de dépôt de dossiers et de jury VAE, mis en place chaque année.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) au calendrier ainsi présenté.

- **Demandes de modifications, suspensions et suppressions de Diplômes Inter-Universités (DIU)**

Le Professeur Dubus présente le tableau récapitulatif des demandes en précisant que ces dernières ont été préalablement validées dans les différents conseils de composantes.

- **Modifications**

- DIU ARTHROSCOPIE (UFR des sciences médicales)
- DIU CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE (UFR des sciences médicales)
- DIU CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE (UFR des sciences médicales)
- DIU NATIONAL HÉMOSTASE & THROMBOSE (UFR des sciences médicales)
- DIU ROBOTIQUE, NAVIGATION, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN CHIRURGIE DU RACHIS (UFR des sciences médicales)
- DU APTITUDE A L'EXPERTISE MEDICALE EN MATIERE DE DOMMAGES CORPORELS (UFR des sciences médicales)
- DU DESASTRES SANITAIRES (UFR des sciences médicales)
- DU FORMATION A LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS URGENTES (UFR des sciences médicales)
- DU SPECIALISATION EN MEDECINE LEGALE & EXPERTISES MEDICALES (Dispensé à l'île Maurice) (UFR des sciences médicales)
- DU PRATIQUE DES SOINS EN HYDROTHERAPIE (Institut du Thermalisme)

- **Suspensions**

- DIU ECHOGRAPHIE CLINIQUE EN SERVICE DE MALADIES INFECTIEUSES (UFR des sciences médicales)
- DU SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION SALLE DE SURVEILLANCE POST INTERVENTIONNELLE ET URGENCES (UFR des sciences médicales)

- **Suppressions**

- DU MEDECINE TROPICALE DANS LES PAYS DE L'OCEAN INDIEN (UFR des sciences médicales)

Le Professeur Dubus soumet au vote des conseillers les modifications, suspension et suppressions évoquées supra.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux modifications, suspensions et suppressions de DU-DIU ainsi présentée.

- **Présentation du projet de parcours Biospace du Master santé**

Madame Nicole et Monsieur Quignard présentent le projet de création du parcours Biospace rattaché au master mention santé.

Le projet de convention associé est en cours de rédaction avec les partenaires : il est rappelé qu'il convient d'associer le collège dès maintenant de manière à construire un projet bien complet, la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) seule n'est pas suffisant.

Monsieur Quignard explique que 15 étudiants d'origine diverses, dont santé et biologie animale, STAPS, ... seront accueillis annuellement.

Ce parcours sera ouvert à l'international. Il proposera une formation pluridisciplinaire et transversale, construite en 3 grands blocs de compétences (l'organisation du programme a été élaboré en collaboration avec la MAPI).

L'ouverture des enseignements est prévue l'année universitaire 2026/2027. Le projet de création a été voté favorablement en conseil d'UFR des sciences médicales. Il reste à finaliser le détail de l'organisation de la formation pour en voter l'ouverture. Le Professeur Dubus insiste sur l'importance de rencontrer rapidement Monsieur Alioum et Madame Boniface à cet effet.

Le projet de création sera présenté en CFVU durant la semaine. Il conviendra ensuite de faire voter la maquette détaillée ainsi que les MCCC en conseils d'UFR et de collège.

Madame Nicole et Monsieur Quignard remercient le Professeur Pellegrin et le Docteur Corcuff pour l'aide qu'ils ont apportée à la mise en œuvre de ce projet.

FINANCES

- **Tarifs formations courtes 2026**

Le Professeur Dubus présente le document fourni par l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé (UMFCS).

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux tarifs ainsi présentés.

- **Tarifs Ecole d'Été – ISPED**

Le Professeur Dubus présente les tarifs pour information, et diffusion.

- **Exonération partielle des frais de formation continue 2025/2026 – ISPED**

Ces exonérations sont également présentées à titre informatif. Il est précisé que seules 4 demandes ont été acceptées.

- **Appels à projets - UFR des sciences pharmaceutiques (2 projets)**

Le Professeur Dubus présente la réponse à appel à projet concernant le « 6^{ème} congrès international SUNRISE : Hétérogénéité et plasticité des cancers », porté par l'UFR des sciences pharmaceutiques, et plus précisément Monsieur Christophe Ginestier et Madame Océane Martin. Il semble être géré via l'ADERA, après avoir été validé en dehors du circuit habituel.

Monsieur Dubus regrette le fait que la direction du collège n'ait pas été prévenue en amont du dépôt du dossier. Il soumet malgré tout ce point au vote des conseillers.

Les conseillers préfèrent s'abstenir, avec 3 votes favorables contre 12 abstentions, à la réponse à AAP ainsi présentée.

Monsieur Corcuff présente le projet « Modul'Santé : Création d'une salle de pédagogie active mutualisée à l'échelle du collège santé », porté par le Professeur Véronique Michel.

Le but est de proposer un mobilier facilement modulable, permettant d'être transporté entre différentes salles.

Le financement de ce projet est assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine, via la MAPI.

Les participants déjà identifiés sont les UFRs des sciences médicales (via le Dr Corcuff), des sciences odontologiques (via le Dr Kérourédan) et des sciences pharmaceutiques (via le Pr Véronique Michel).

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) à la réponse à AAP ainsi présentée.

CONVENTIONS

- **Convention n°1 d'application relative à la formation en Anesthésie Réanimation Médecine péri-opératoire, entre l'Université de Maurice et l'Université de Bordeaux**

Le Professeur Dubus présente la convention multipartite portée conjointement par l'Ile de la Réunion, l'Ile Maurice et le CHU de Bordeaux, dont le but est de mettre en œuvre une formation universitaire de spécialisation pour les médecins mauriciens (spécialité anesthésie-réanimation).

- **Convention McGill University / université de Bordeaux ISPED**

Le Professeur Joly, représentant le Professeur Mathoulin-Pélissier, précise qu'il s'agit d'un renouvellement de la convention détaillant les conditions de mise en œuvre et de gestion d'une double maîtrise entre l'UB et Mc Gill, comprenant le Master de sciences en épidémiologie ou biostatistique ou santé publique à Mc Gill et le Master mention santé publique PHDS à l'UB pour les étudiants de MC Gill.

Le Professeur Dubus soumet les 2 conventions présentées au vote des conseillers.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux 2 conventions ainsi présentées.

INFORMATIONS

- **Bilan des inscriptions à l'université de Bordeaux**

Le Professeur Dubus précise que cette année, l'université de Bordeaux comptabilise une augmentation de 3% des inscriptions. 300 d'entre elles ont été recensées au sein du collège des sciences de la santé ; cela correspond sans doute au fait que le collège a élargi son périmètre de formations.

Ces chiffres sont très encourageants, car ils font suite à un léger retrait constaté ces 6 dernières années.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 16h53.

Fait à Bordeaux le 30/01/2026.

Le directeur du collège des sciences de la santé

A blue ink signature, likely of Pierre Dubus, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Professeur Pierre Dubus